

FICHE DE PRESENTATION DU PORT DE DAKHLA

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PORT :

L'ancien port de Dakhla est situé dans la région Oued Eddahab-Lagouira. Il est actuellement réservé principalement aux activités militaires. Il se place sur la côte Atlantique sud à l'est de la ville de Dakhla sur le côté ouest de la baie avec latitude nord $23^{\circ} 42'$ et longitude ouest $15^{\circ} 55'$.
Le nouveau port de Dakhla se situe à 5 km au sud de l'ancien port avec latitude nord $23^{\circ} 39'$ et longitude ouest $15^{\circ} 56'$. Il est destiné à l'activité de pêche et le déchargement des hydrocarbures.



II- LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES :

1- Ouvrages de protection :

Il n'existe pas d'ouvrages de protection à l'ancien port de Dakhla.

Le nouveau port dispose de 1 500 ML d'ouvrages d'accès répartis comme suit :

- un pont de 600 ML ;
- une digue d'accès de 700 ML ;
- un pont de 200 ML.

L'ouvrage de protection est constitué par une digue de 540 ML dans le prolongement de l'ouvrage d'accès.

2- Ouvrages d'accostage :

La longueur des ouvrages de l'ancien port est d'environ 480 ML. Elle regroupe :

- 1 quai pour la pêche d'une longueur de 129 ML à - 4 m hydro ;
- 1 quai pour la Marine Royale d'une longueur de 174 ML à - 5 m hydro ;
- 1 quai pour le commerce d'une longueur de 180 ML à - 5 m hydro.

Le nouveau port de Dakhla est équipé de :

- 600 ML de quais à -6 m hydro pour l'activité de la pêche hauturière et côtière ;
- 300 ML de quais à - 8 m hydro pour l'activité de cabotage et du commerce ;
- un quai de 150 ML de 8 m de profondeur équipé d'un pipe-line, destiné à l'approvisionnement des dépôts de stockage des sociétés pétrolières, et 3 conduites pour l'alimentation des bateaux de pêche ;
- une rampe pour les navires « RO-RO ».

3- Moyens de mise à sec :

L'ancien port dispose d'un plan incliné de 700 m² hors usage.

Le nouveau port ne dispose d'aucune installation. Cependant, une grue mobile de 30 T est utilisée parfois pour la mise à sec des petites unités. La SODEP de Dakhla a prévu un emplacement pour la réalisation d'un élévateur à bateaux de 1 200 T avec une fosse de transfert.

III- LES SUPERSTRUCTURES :

- Halle aux poissons d'une superficie de 631 m².
- 55 ateliers artisanaux de construction et de réparation de canots de pêche.
- 12 magasins pour les mareyeurs.
- 2 fabriques de glace d'une capacité totale de 350 Tonnes par jour.
- 2 stations d'approvisionnement de carburant (essence et gasoil)

IV- LA PRODUCTION HALIEUTIQUE :

TYPE DE PECHE	POIDS (KG)	VALEUR (DH)
HAUTURIERE	1 718 904	58 487 001
COTIERE (*)	210 544 994	985 933 998
ARTISANALE	7 374	45 435
AQUACULTURE MARINE	239 000	3 585 000
TOTAL	212 510 272	1 048 051 434

(*) Y compris les navires de type RSW

V- LA FLOTTE DE PECHE :

1- Renouveau des licences de pêche dans la circonscription de Dakhla :

13 navires de pêche hauturière :

3 navires réfrigérés.

10 navires pélagiques.

145 unités de pêche côtière :

55 senneurs.

90 palangriers.

Pêche artisanale :

2 959 canots de pêche < 2 Tx.

2- Navires opérationnels au port de Dakhla :

7 navires de type RSW affrétés

11 navires de pêche hauturière pélagiques

97 unités de pêche côtière :

78 senneurs ;

120 palangriers.

Pêche artisanale :

3 150 canots de pêche < 2 Tx opérationnels dans la circonscription de Dakhla.

VI- L'EMPLOI :

1- Marins embarqués dans la circonscription maritime de Dakhla :

	Année 2012
Pêche hauturière	363 dont 54 officiers
Pêche côtière	4 203 dont 72 officiers
Pêche artisanale	11 000
Navires étrangers	265 marocains dont 9 officiers
Total	15 831

2- Autres activités :

14 250 emplois indirects dans les activités annexes à la pêche maritime. (Données de 2011)

VII- LES INDUSTRIES DE LA PECHE :

85 unités de transformation dont :

77 unités de congélation dont 30 unités spécialisées dans les petits pélagiques.

7 unités de conditionnement et de traitement des mollusques bivalves.

1 conserverie.